

Papeteries de Malaucène: c'est le retour à la case départ

La Provence
21/05/2010

La mission de Vaucluse Développement finit. Aucun repreneur ne s'est engagé

L'activité de papeterie n'est plus envisageable à Malaucène. C'est ce que le Préfet du Vaucluse, François Burdeyron, a annoncé hier, lors d'un comité de suivi des Papeteries de Malaucène. La mission confiée à Vaucluse Développement (l'agence de développement économique départementale) se termine le 31 mai et n'aurait apporté aucune réponse solide, selon lui. Un délai jusqu'à la fin juin a toutefois été accordé, sous la pression de certains élus locaux et des salariés présents à la réunion, afin de tenter d'ultimes négociations avec deux repreneurs possibles.

Lors du point presse précédant cette réunion, la position du Préfet ne semblait faire aucun doute: pour lui, le secteur du papier, et même du tipping (fabrication de papier manchette pour les filtres à cigarettes) n'est plus porteur, et la situation de Malaucène n'est plus adaptée. "Je pense qu'il sera difficile d'implanter une activité industrielle de même importance." Il croit davantage à l'arrivée de petites unités, d'activités de service ou de recherche.

L'objectif, désormais est d'entrer dans la deuxième phase: la préparation de la convention de revitalisation que l'Etat va passer avec Schweitzer-Mauduit. Elle devrait être signée début juillet. Le groupe est en effet tenu de verser l'équivalent de 1 à 4 Smic par salarié licencié afin de financer des actions de revitalisation du bassin



Des salariés étaient venus soutenir leurs représentants: après discussions avec le Préfet, cinq d'entre eux ont finalement pu assister à la réunion.

/ PHOTO M.Q.

d'emploi. C'est-à-dire un secteur plus large que celui du site lui-même. Le but étant d'y créer des emplois, dans n'importe quel secteur, afin de compenser les 211 perdus. Un comité de pilotage présidé par le Préfet suivra cette mission et réunira la Direction régionale du Tra-

vail, les syndicats, le maire et les élus de la zone concernée. (NDLR: Il va succéder au premier comité de pilotage déjà mis en place après la fermeture de la machine à papier et ses 70 licenciements et dont l'action se termine en juin).

Reste la question des 32 hec-

tares du site. S'il est destiné à autre chose qu'un usage industriel, se posera alors une autre question, celle du coût de la dépollution. Schweitzer-Mauduit est tenu de dépolluer mais selon des normes industrielles, moins contraignantes que pour une autre utilisation. En clair, si les papeteries devaient se reconverter en zone constructible, à vocation touristique par exemple, cela entraînerait un surcoût pour le promoteur.

Quant à la position des salariés qui prétendent que les papeteries étaient économiquement viables, le Préfet conclut: "L'Etat n'a pas les moyens d'imposer à une entreprise de travailler si elle ne le veut pas." Des propos bien différents que ceux que tenait le ministre Estrosi, il y a quelques mois encore, avant les élections.

Martine QUINETTE

"ON EST DANS UN AUTRE PROJET"

En sortant de la réunion, à laquelle les cinq représentants des salariés ont été autorisés à participer, à force d'insistance, Jean-Marc Moulin se félicitait d'avoir obtenu un petit délai pour Vaucluse Développement. Mais il ne se faisait guère d'illusion: "Il est clair qu'on est engagé dans un autre projet. On sent que la mairie et la CoVe ont déjà des idées. Mais la première étu-

de sur la dépollution n'est pas encourageante si on fait autre chose qu'une activité industrielle."

Et, avec un brin d'amertume, il s'étonnait de la présence d'une vingtaine de policiers postés dans le hall de la CoVe avec armures et matraques, "Aujourd'hui, défendre son emploi, c'est être considéré comme le pire des malfrats..."